

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Liqui-Gel® 29:1
- **Code du produit:** 800803
- **Emploi de la substance / de la préparation** Seulement pour la recherche.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
MP Biomedicals, LLC
29525 Fountain Parkway
Solon, OH 44139
United States
www.mpbio.com
- **Service chargé des renseignements:** Quality Control Department

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS06 Tête de mort sur deux tibias

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.



GHS08 Danger pour la santé

Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité - catégorie 1B

H350 Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 1

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS06



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acrylamide

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: Liqui-Gel® 29:1

(suite de la page 1)

N,N'-Methylene-bis-acrylamide

· **Mentions de danger**

Toxique en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Principaux dangers:**

· **WHMIS-symboles:**

D1B - Matières toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves

D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques



· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 0

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: **Liqui-Gel® 29:1**

(suite de la page 2)

· **HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	*3	Santé = *3
FIRE	0	Inflammabilité = 0
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

79-06-1	acrylamide	15-40% w/w
110-26-9	N,N'-Methylene-bis-acrylamide	0,5-1,5% w/w

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: Liqui-Gel® 29:1

(suite de la page 3)

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:** 2-8°C
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger contre les effets de la lumière.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

79-06-1 acrylamide

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0,03 mg/m ³ vapeur and inhalable aerosol; Skin; IARC 2A
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0,03 mg/m ³ inhalable, vapeur and aerosol, Skin

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: **Liqui-Gel® 29:1**

(suite de la page 4)

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Non déterminé
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100°C

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

Température de décomposition: Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

· **Pression de vapeur:** Non déterminé.

· **Densité:** Non déterminée.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: **Liqui-Gel® 29:1**

(suite de la page 5)

· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Not Determined Non déterminé.
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Eau:	60,0 %
VOC (CE)	0,00 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Dermique	LD50	2.951 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	27,5 mg/L
79-06-1 acrylamide		
Oral	LD50	117 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.141 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/L (ATE)
110-26-9 N,N'-Methylene-bis-acrylamide		
Oral	LD50	390 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/L (ATE)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Toxique

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: **Liqui-Gel® 29:1**

(suite de la page 6)

Irritant

Le produit peut causer des dommages héréditaires.

· **Catégories cancérogènes**· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

79-06-1 | acrylamide

2A

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

79-06-1 | acrylamide

R

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B, Cancérogénicité - catégorie 1B, Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

12 Données écologiques

· **Toxicité**· **Toxicité aquatique:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral | LC50 / 96 h | 231 mg/L

79-06-1 acrylamide

Oral | LC50 / 96 h | 90 mg/L (pim)

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Autres indications écologiques:**· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**· **DOT, TMD, IMDG, IATA**

UN2810

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: **Liqui-Gel® 29:1**

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT · TMD · IMDG, IATA 	<p>LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (ACRYLAMIDE)</p> <p>2810 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (ACRYLAMIDE)</p> <p>TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (ACRYLAMIDE)</p>
--	--

- Classe(s) de danger pour le transport

- DOT



- Class
- Label
- TMD, IMDG, IATA

6.1 Matières toxiques.
6.1



- Classe
- Étiquette

6.1 Matières toxiques.
6.1

- Groupe d'emballage
- DOT, TMD, IMDG, IATA

III

- Dangers pour l'environnement:
- Marine Pollutant:

Non

<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS: · Stowage Category · Stowage Code 	<p>Attention: Matières toxiques.</p> <p>60</p> <p>F-A,S-A</p> <p>A</p> <p>SW2 Clear of living quarters.</p>
--	---

- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:

- DOT

- Quantity limitations

On passenger aircraft/rail: 60 L
On cargo aircraft only: 220 L

- TMD

- Quantités limitées (LQ)
- Quantités exceptées (EQ)

5L
Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

- Catégorie de transport
- Code de restriction en tunnels

2
E

- IMDG

- Limited quantities (LQ)

5L

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: **Liqui-Gel® 29:1**

(suite de la page 8)

· **Excepted quantities (EQ)**

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· **"Règlement type" de l'ONU:**UN 2810 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.
(ACRYLAMIDE), 6.1, III

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les composants sont compris.

· **Liste canadienne des substances**

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

79-06-1	acrylamide
---------	------------

7732-18-5	eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté
-----------	---

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS06



GHS07



GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acrylamide

N,N'-Methylene-bis-acrylamide

· **Mentions de danger**

Toxique en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 08/17/2017

Révision: 08/17/2017

Nom du produit: Liqui-Gel® 29:1

(suite de la page 9)

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Prescriptions nationales:**

- **Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II:**
Substance dangereuse cancérigène groupe III (dangereuse).

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérigènes contenues dans cette préparation.
Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Quality Control Dept.

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative